



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

**RD 674 - Communes de Campeaux et Mont-Bertrand
Aménagement d'un créneau de dépassement**

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CALVADOS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Calvados

RCS / SIRET

| 2 | 2 | 1 | | 4 | 0 | 1 | | 1 | 8 | 5 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 4 |

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières. d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres	Elargissement, rectification de virage et réalisation d'une voie lente sur la route départementale n°674 sur 810 ml.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Les travaux comprennent:

- la rectification d'une courbe du tracé,
- la création d'une voie "lente",
- l'aménagement d'accotements revêtus,
- la réalisation de fossés étanches et d'un dispositif de traitement des eaux pluviales.

4.2 Objectifs du projet

Les travaux visent à sécuriser les déplacements et notamment les dépassements en aménageant sur place la RD 674 sur une longueur de 810m.

A cet effet, une voie supplémentaire affectée aux véhicules lents au sens du code de la route est créée dans le sens de la montée. Une glissière de sécurité avec terre-plein central sera réalisée sur la longueur du créneau de dépassement pour séparer les sens de circulation opposés.

Les conditions de déplacements des cyclistes et éventuels piétons seront favorisées par l'aménagement d'accotements revêtus (bandes multifonctions).

Les conditions de circulation des véhicules seront améliorées par l'amélioration des dévers de la chaussée et la rectification d'un courbe du tracé jugée trop contraignante en l'état actuel.

Le tracé actuel traverse un périmètre rapproché de captage d'eau potable et n'est pas équipé d'assainissement.

Le projet prévoit la réalisation d'accotements, de fossés de collecte étanches et d'un bassin de décantation afin de stopper l'infiltration des eaux de la plateforme routière, d'écarter les débits, traiter la pollution chronique et de contenir d'éventuelles pollutions accidentelles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux, prévus pour une durée de 3 mois, sont envisagés en 2019.

Ils consisteront en la réalisation de terrassements en déblai et en remblai en bordure de la chaussée actuelle. Certaines parties existantes de la chaussée seront démolies.

Un corps de chaussée sera constitué en vue de l'élargissement. Un dispositif d'assainissement étanche pour la récupération et le traitement des eaux pluviales sera réalisé et fera l'objet d'une procédure dite "loi sur l'eau".

Ces travaux font l'objet d'acquisitions foncières préalables et de déplacements de réseaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement de la RD 674 n'entraîne pas de modification de la gestion de ce tronçon routier qui restera exploité par l'agence routière départementale de Villers-Bocage.

Le projet n'influera pas l'intensité du flux routier actuel.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Rubrique 2.1.5.0 : Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant :

1° Supérieure ou égale à 20 ha : Autorisation

2° Supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha : Déclaration

La surface concernée par l'aménagement est de l'ordre de 2.2 ha (déclaration).

La surface du bassin versant naturel intercepté par le projet est de 29.3 ha.

La somme de ces surfaces représente donc 31.5 ha.

Article R214-4 : Lorsqu'ils sont situés à l'intérieur du périmètre de protection d'une source d'eau minérale naturelle déclarée d'intérêt public et qu'ils comportent des opérations de sondage ou de travail souterrain, les installations, ouvrages, travaux et activités soumis à déclaration par la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 sont également soumis à l'autorisation prévue à l'article L. 1322-4 du code de la santé publique.

Les déblais prévus dans l'aménagement de la RD 674 constituent un «travail souterrain ».Ainsi, pour toute rubrique qui aurait soumis le projet à déclaration, la procédure aurait été portée obligatoirement à autorisation.

Après analyse des différentes rubriques, il apparaît donc que le projet est soumis à la procédure d'autorisation.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Superficie globale projet	21 750 m ²
- Surface chaussée revêtue après projet (5 670 m ² avant projet)	11 620 m ²
- Talus et fossés	10 130 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RD 674
Commune de Campeaux
Commune de Mont-Bertrand

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. - 0 ° 94 ' 07 " 74 Lat. 48 ° 96 ' 48 " 81

Point d'arrivée : Long. - 0 ° 93 ' 34 " 66 Lat. 48 ° 96 ' 12 " 30

Communes traversées :

Commune de Campeaux
Commune de Mont-Bertrand

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Programme de modernisation du réseau routier départemental du Calvados.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

**Le projet se situe en majeure partie sur l'emprise routière actuelle de la RD 674.
L'élargissement se situe sur des prairies ou terrains cultivés.**

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Les communes de Campeaux et Mont-Bertrand dépendent du Règlement National d'Urbanisme.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF II 250008450 MOYENNE VALLEE DE LA VIRE ET BASSIN DE LA SOULEUVRE Cependant, le projet est à l'extérieur de cette zone.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètre de protection rapprochée Cabotière 1 et 2
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les matériaux de déblai seront en priorité réemployés sur le site:</p> <ul style="list-style-type: none"> * en remblai dans le cadre des terrassements * en couche de forme dans les nouvelles structures de chaussée. * en habillage sur talus et fossés pour la terre végétale. <p>L'excédent sera revalorisé dans les filières de retraitement de matériaux proposées ou mis en dépôt définitif par les entreprises de travaux.</p>
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Matériaux d'apport extérieur issus de carrière pour la constitution des corps de chaussée.</p>
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Sensibilité du Périmètre de protection rapprochée Cabotière 1 et 2: Le thème sera pris en compte dans le cadre de la procédure "Loi sur l'eau" avec notamment l'étanchéification de la plateforme routière actuelle et élargie et la réalisation d'un bassin de décantation, à titre de mesures de compensation.</p>

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	prairie : 8 200 m² terrain cultivé : 500 m²
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Risque sanitaire lié à la circulation routière. Cependant, le projet prévoit la réalisation d'un dispositif d'assainissement inexistant dans la situation actuelle.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit lié à la circulation routière. Cependant, le projet n'est pas facteur d'aggravation puisqu'il n'engendre pas d'augmentation du trafic et ne rapproche pas le tracé de manière significative des habitations voisines.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eclairages des véhicules en circulation en période nocturne. Cependant, le projet n'est pas facteur d'aggravation puisqu'il n'engendre pas d'augmentation du trafic.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pollution émise par la circulation routière. Cependant, le projet n'est pas facteur d'aggravation puisqu'il n'engendre pas d'augmentation du trafic et des vitesses.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet en rive de la RD 674 après traitement dans un dispositif d'assainissement inexistant dans la configuration actuelle. Une procédure "loi sur l'eau" sera réalisée à cet effet.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet impacte essentiellement sur des thèmes qui seront détaillés dans le cadre de la procédure "loi sur l'eau" qui sera réalisée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Caen

le,

18 octobre 2016

Signature

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
Le Directeur des Routes


Yann TORLASCO